



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

55

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

AGRESSION AU CH SUD FRANCILIEN : UNE NOUVELLE FOIS, LA RESPONSABILITÉ DES POUVOIRS PUBLICS EST ENGAGÉE

Mardi 20 Octobre 2015, un événement grave a eu lieu en psychiatrie au Centre Hospitalier du Sud Francilien. Un patient a agressé 3 collègues par arme blanche. C'est une agression grave extrêmement traumatisante pour les personnels à qui nous apportons tout notre soutien, nous ne devons en aucun cas nous résigner.

Rappel : une collègue est encore hospitalisée, toute l'équipe est en arrêt de travail. Le patient qui a fugué de l'hôpital suite à cette agression a été interpellé aux abords de l'établissement. Il est décédé suite à la confrontation avec les forces de l'ordre.

La CGT de l'établissement est en colère : un danger grave et imminent avait été déposé par la délégation CGT au CHSCT le 24 septembre dans l'unité psychiatrique où était hospitalisé le patient pour dénoncer la situation difficile. La direction avait fait la sourde oreille. On en voit aujourd'hui les conséquences pour les personnels et le patient.

Une nouvelle fois, la violence et la maladie mentale sont stigmatisées par la faute d'une politique de santé mentale et des conditions de travail incroyables, inacceptables.

Pour la CGT, il faut que des décisions soient enfin prises et il n'est pas question de regarder la liste des victimes s'allonger encore. Les enchaînements dramatiques se succèdent sans que la politique ne change (Vinatier, Cadillac, ...). C'est tous les jours que la violence éclate dans nos établissements, faute de moyens humains.

La non réponse aux besoins que la CGT ne cesse de faire remonter tant au niveau local, départemental, régional que national, est assassine.

Il est urgent que le gouvernement prenne les responsabilités qui lui incombent :

- **L'arrêt de toutes les restructurations, fermeture de lits et structures,**
- **Le retour à la situation antérieure d'il y a 5 ans pour les lits qui ont été fermés pendant cette période avec les moyens humains nécessaires, et des équipes pluridisciplinaires formées.**
- **La prise en compte de la situation dramatique des Centres médico-psychologiques, élément essentiel de la prise en charge de secteur où les délais d'attente pour un 1er rendez-vous sont inacceptables. La situation est intenable, il faut renforcer les moyens humains dans les Centres médico-psychologiques, ne rien faire c'est cautionner.**
- **Un plan spécifique à la psychiatrie doit être mis au débat à partir de ces besoins et de la réflexion des équipes, la question de la formation doit intégrer ce débat.**

Pour la CGT, les bons soins et la finance ne sont pas compatibles. Nous exigeons une psychiatrie humaniste : la santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas une entreprise. La CGT réaffirme son opposition à la loi Santé et appelle à la mobilisation. La Fédération Santé Action Sociale CGT demande une entrevue avec le Ministère sur le dossier de la Psychiatrie.

Montreuil , le 23 octobre 2015